

Ottawa

Pièce 879, Édifice de la Confédération
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tél. : 613-992-6779
Télec. : 613-995-8461



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Ottawa

Room 879, Confederation Building
Ottawa, Ontario K1A 0A6
Tel: 613-992-6779
Fax: 613-995-8461

Circonscription

1001, boulevard Maisonneuve est, suite 507
Montréal (Québec) H2L 4P9
Tél. : 514-522-1339
Télec. : 514-522-9899

Hélène Laverdière

Députée / Member of Parliament
Laurier—Sainte-Marie
helene.laverdiere@parl.gc.ca

Constituency

1001 Maisonneuve Blvd East, suite 507
Montréal, Québec H2L 4P9
Tel.: 514-522-1339
Fax: 514-522-9899

L'hon. Chrystia Freeland
Ministre des Affaires étrangères
Affaires mondiales Canada

Le 30 mai 2017

Madame la Ministre,

Je vous écris pour vous faire part de mes préoccupations quant à votre refus de répondre aux questions concernant la résolution 2334 du Conseil de sécurité de l'ONU sur la situation des territoires palestiniens occupés, et pour clarifier la position de votre gouvernement.

Cette résolution, qui a été adoptée par un vote de 14 à 0, et qui est contraignante en vertu du droit international, réaffirme l'illégalité des colonies israéliennes en territoire palestinien, souligne la légitimité des frontières de 1967, demande la fin immédiate des actes de violence contre des civils et la mise en œuvre d'un processus de paix crédible, et invite toutes les parties concernées à respecter le droit international, y compris la quatrième Convention de Genève sur la protection des civils.

Je vous ai demandé deux fois à la Chambre des communes si votre gouvernement prévoyait respecter cette résolution, mais vous avez refusé de répondre directement. Votre réponse était constituée de généralités au sujet du soutien à la paix au Moyen-Orient, ce qui revenait à dire que vous avez évité la question, et ainsi évité les obligations de votre gouvernement en vertu du droit international.

Il est difficile de voir comment le Canada compte faire campagne pour un siège au Conseil de sécurité de l'ONU tout en refusant de respecter les résolutions contraignantes du Conseil. Si le Canada est vraiment de retour sur la scène internationale, et s'il s'engage réellement envers les droits internationaux de la personne et la primauté du droit, il prendra des mesures par rapport à cet engagement, et ce, sans préjudice ni exception.

Pour les raisons mentionnées ci-dessus, je vous demande de bien vouloir répondre avec la plus grande clarté quant à savoir si votre gouvernement prévoit respecter toutes les dispositions de la résolution 2334 du Conseil de sécurité de l'ONU.

J'espère recevoir une réponse de vous dans les meilleurs délais.

Cordialement,

Hélène Laverdière, Députée (Laurier – Sainte-Marie)
Porte-parole du NPD en matière d'Affaires étrangères